



Schweizerische Eidgenossenschaft  
Confédération suisse  
Confederazione Svizzera  
Confederaziun svizra

Seul le texte prononcé fait foi

**Conseil économique et social des Nations Unies (ECOSOC)  
Session de fond de 2009**

**Point 2 à l'ordre du jour  
Débat général consacré au débat de haut niveau**

**Déclaration de  
S.E. Monsieur Martin Dahinden**

**Directeur de la Direction du développement et de la coopération suisse**

**Genève, le 8 juillet 2009**

---

Check against delivery

**Economic and Social Council of the United Nations (ECOSOC)  
Substantial Session 2009**

**Agenda Item 2  
General debate of the High-level Segment**

**Statement by  
H.E. Martin Dahinden**

**Director-General of the Swiss Agency for Development and Cooperation**

**Geneva, 8 July 2009**

Madame la Présidente,  
Excellences,  
Mesdames, Messieurs,

La santé est à la fois un droit humain et un bien public global. De ce fait, des systèmes de santé publique efficaces et équitables sont nécessaires, non seulement pour assurer la santé primaire de toute la population, mais également pour contribuer à un développement social et économique harmonieux. La promotion de la santé compte dès lors parmi les instruments les plus efficaces de lutte contre la pauvreté.

La mise en œuvre d'approches intégrées, basées sur le renforcement et la consolidation de la gouvernance des systèmes nationaux de santé publique devient une nécessité que nous impose la globalisation. Ceci implique, à l'échelle nationale, l'engagement et la coordination de tous les ministères concernés par les questions de santé, en particulier les ministères de la santé et des affaires étrangères, car la gestion de la santé ne peut plus se concevoir à l'intérieur des seules frontières. La Suisse l'a reconnu il y a plus de trois ans et a formellement défini des objectifs interministériels en matière de politique extérieure de la santé.

La santé est unanimement reconnue comme un bien public global, qui nécessite une approche internationale et une bonne coordination des systèmes nationaux. La spécificité de chaque système de santé doit cependant être reconnue et répondre aux réalités des communautés concernées.

Les inégalités d'accès aux services de santé primaire peuvent impliquer une violation des droits humains. Il est important de le rappeler, car nous constatons que malgré les progrès réalisés pour atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement, l'inégalité de traitement persiste, touchant en particulier les femmes et les groupes marginalisés et vulnérables.

La Suisse tient également à souligner l'importance qui doit être accordée à la santé publique dans les négociations du régime commercial international et de la propriété intellectuelle, selon les principes de l'ADPIC (TRIPS) et les mesures définies dans la Stratégie et le plan d'action mondiaux sur la santé publique, l'innovation et la propriété intellectuelle de l'OMS.

De plus, la Suisse est convaincue de la nécessité d'investir en faveur de la santé sexuelle et reproductive afin d'aider à atteindre les Objectifs du Millénaire pour le développement relatifs à la santé. Dans de nombreux pays en développement, la plupart des femmes entre pour la première fois en contact avec le système de santé lorsqu'elles cherchent à accéder à des services de soins prénataux ou de planification familiale. Ce contact contribue ainsi à réduire les risques les plus graves auxquels elles sont exposées, dont l'infection au VIH. Garantir un accès universel à la santé génésique contribue donc à réduire la mortalité tant maternelle qu'infantile, à améliorer la santé maternelle et à lutter contre le VIH et le Sida. C'est pour cette raison que la communauté internationale a pris des engagements précis lors du Sommet mondial de 2005. Nous devons les respecter.

La réalité montre malheureusement que nous n'avons pas assez investi : de tous les indicateurs de la santé, la santé maternelle est celui qui témoigne des inégalités les plus criantes entre riches et pauvres. 99 % des décès liés directement à la maternité sont recensés dans les pays en développement. En Afrique subsaharienne et dans certaines régions d'Asie, la mortalité maternelle est restée quasiment inchangée depuis 1990. De tous les Objectifs du Millénaire pour le développement, l'objectif cinq est ainsi celui qui enregistre le moins de progrès.

La prévention de la mortalité maternelle nécessite des systèmes de santé fonctionnels. Il en va de même pour lutter contre la mortalité infantile, car si d'énormes progrès ont été effectués dans la couverture des interventions programmées, comme les vaccinations, seul le renforcement des systèmes de santé primaire peut garantir une réduction de la mortalité infantile de manière globale et durable.

L'engagement international de la Suisse en matière de santé publique porte donc sur le renforcement des structures et des soins de santé locaux, sur la décentralisation des systèmes de santé ainsi que sur le développement de politiques en matière de santé reproductive.

Merci de votre attention

Mrs. President,  
Excellencies,  
Ladies and Gentlemen,

Health is both a human right and a global public good. Efficient, non-discriminatory public health systems are therefore necessary not only for providing primary health care to the entire population but also as a contribution to harmonious social and economic development. The promotion of healthcare is one of the most effective instruments for combating poverty.

The implementation of integrated approaches reinforcing and consolidating the governance of national public health systems has been made necessary by globalisation. At the national level, this means the commitment and coordination of all ministries involved in health matters, and in particular the ministries of health and foreign affairs. Health is no longer a matter that can be managed exclusively within national boundaries. Aware of this fact, Switzerland has defined formal interministerial objectives with regard to foreign health policy over three years ago.

Health is unanimously recognised as a global public good, requiring an international approach and good coordination of national systems. The specific nature of each health system, which must address the reality of the community concerned, needs to be recognised, however.

Lack of access to primary healthcare services on a basis of equality can imply a violation of human rights. This needs to be borne in mind, for despite the progress achieved with regard to the objectives

of the Millennium Development Goals, inequality of treatment persists, notably in so far as women and vulnerable marginalised groups are concerned.

Switzerland wishes to underline the importance which should be given to public health in negotiations for an international trade and intellectual property system in accordance with TRIPS principles and the measures defined in the World Health Organization's Public Health, Innovation and Intellectual Property Global Strategy and Plan of Action.

Switzerland is also convinced of the need to invest in sexual and reproductive health to achieve the Millennium Development Goals relating to health. The majority of women in many developing countries have their first contact with the healthcare system when in need of prenatal or family planning services. Such contacts help to reduce other serious risks to which they are exposed, notably HIV infection. Guaranteeing universal access to reproductive healthcare would help to reduce maternal mortality, improving the health of mothers, reducing infantile mortality and combating HIV and AIDS. It is for this purpose that the international community agreed to specific commitments at the World Summit of 2005. These commitments must be respected.

In reality however, our investments have fallen short. Of all the health indicators, it is the indicator of maternal health that most clearly reveals the enormity of the gap between rich and poor. No less than 99% of maternity-related deaths occur in the developing countries. In Sub-Saharan Africa and certain regions of Asia, maternal mortality figures have remained virtually unchanged since 1990. Of all the Millennium Development Goals it is Goal No. 5 that has shown the least progress.

The prevention of maternal mortality requires a functional health system, as does the prevention of infantile mortality. Although there has been enormous progress in programmed interventions such as vaccinations, it is only by strengthening primary healthcare systems that we can be sure of reducing infant mortality in a global, sustainable way.

It is for this reason that Switzerland's international commitment in the field of public health focuses on the strengthening of local health structures and healthcare, the decentralisation of healthcare systems and the development of policies in the field of reproductive health.

Thank you for your attention.